

RESTITUTION DE L'ÉVÉNEMENT PARTICIPATIF CITOYEN SUR LA LUTTE CONTRE LA FAIM ORGANISÉE PAR LA DÉLÉGATION ACTION CONTRE LA FAIM DE L'ISÈRE

LE 24 MAI 2019

A LA MAISON DES ASSOCIATIONS DE GRENOBLE SUR LE THEME « FEMMES ET
FAIM »

DÉROULEMENT GÉNÉRAL

Nombre de personnes présentes

- 16 participants : délégué.es et bénévoles d'Action contre la Faim
- 1 organisatrice : déléguée Action contre la Faim Isère
 - Marie-Christine Pasin
- 2 intervenantes :
 - Magda Hennebo
 - Emma Vidal
- 1 modératrice :
 - Marie-Christine Pasin

Rappel du programme de la consultation

Nom des intervenants et ordre d'intervention

Rappel du programme de la consultation :

- Présentation de l'objectif de la séance, de la structure et des animateurs : Marie-Christine PASIN – déléguée Action contre la Faim Isère

- Présentation du G7 et de ses enjeux – Emma Vidal
- Introduction général sur ACF et La Faim : source et conséquence d'inégalités - Magda Hennebo
- Pourquoi aborder la lutte contre la faim dans une approche basée sur le genre - Magda Hennebo
- Questions/Réponses - Magda Hennebo
- Débats (*pas de sous-groupe*) – Magda Hennebo et Emma Vidal
- Restitution et discussion – Magda Hennebo et Emma Vidal
- Conclusion – Emma Vidal

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Q : question / R : réponse / I : intervention

Résumés des interventions des expert.es

I :

1. Présentation notion de genre :

- Définition
- Pourquoi aborder la lutte contre la faim dans une approche basée sur le genre ?
 - « Causes sous-jacentes » de la sous-nutrition
 - Place centrale de la femme dans les différentes activités et les choix liés à la sécurité alimentaire du ménage
 - Bref rappel sur condition des femmes dans le monde : surmortalité des femmes / violences basées sur le genre / inégalités dans l'accès à l'éducation et à l'emploi

2. Pourquoi les femmes sont plus vulnérables que les hommes face à l'insécurité alimentaire :

- Quelques données et chiffres sur la vulnérabilité des femmes
- Le rôle de la mère dans le développement de l'enfant et sa sécurité alimentaire : allaitement / Le « care », un rôle alloué aux femmes/pratiques de soin / Femmes s'occupent également dans la majeure partie des cas de la production et consommation alimentaire du foyer

3. Les causes de cette plus grande vulnérabilité des femmes et des filles :

- a. Faible pouvoir décisionnel au sein des ménages : distinction entre ce qui est du ressort des hommes et ce qui est du ressort des femmes selon des croyances socio-culturelles / Mais bien qu'il soit attribué aux femmes le rôle de s'occuper du foyer, de nombreuses relative à la vie de la famille relèvent des hommes / Quelques effets du faible pouvoir décisionnel des femmes dans les ménages sur la santé et sécurité alimentaire.
- b. Accès défavorable aux moyens de subsistance essentiels (terre, connaissance, marchés, crédit, etc.) : Une place importante des femmes dans l'agriculture / L'inégalité d'accès des femmes aux ressources et à leur contrôle par rapport aux hommes, est une des causes profondes de la faim dans le monde / On retrouve également des problèmes liés au faible pouvoir décisionnaire des femmes dans les décisions liées à la production agricole
- c. Le surtravail, travail reproductif, non reconnu et non rémunéré des femmes : rôle de reproduction (care) / rôle de production (main d'œuvre agricole) / Cette surcharge de travail participe à la fragilisation de leur santé mentale

4. Renforcer le rôle et le statut des femmes : quelques pistes de solutions

- a. Travailler sur les relations de pouvoir femmes/hommes et pour une plus grande égalité notamment dans la répartition des tâches
- b. Changements dans les habitudes des ménages en s'adressant aux hommes
- c. Nounous
- d. Promotion d'activités rémunératrices qui permettent de rester à la maison

5. Inscription de la problématique dans le cadre du G7

- a. G7 et égalité femmes / hommes (wording que l'on voit souvent apparaître dans les déclarations leaders)
- b. Décisions / mesures prises dans les précédents G7
- c. Résolution Conseil de Sécurité 1325 : Femmes, paix et sécurité (2000)
- d. Recommandations de la Commission Genre de Coordination SUD

DÉBAT SUR LES PROPOSITIONS

Recueil d'idées

Constats, points de convergences globaux, liste des 5 recommandations principales

Liste des recommandations sélectionnées :

- Augmenter et cibler les financements pour favoriser l'accès à l'éducation (construction d'écoles) et l'accès à l'information (tourisme solidaire, jumelage d'écoles / de villes)
- Coopératives de femmes
- Écoles de femmes et écoles d'hommes / de maris
- Une protection juridique des femmes (grâce aux ONG et grâce à une réseau national / un système d'alerte)
- Une autonomisation des États
- Obligation des États à protéger le droit foncier des femmes (donc plus d'attention dans le renforcement du droit à la terre des femmes)
- Idée des microcrédits
- Augmentation de la protection, de la sécurité des femmes